

Les femmes et la diplomatie : encore une diplomate américaine en Suisse

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 538

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les femmes et la diplomatie

Encore une diplomate américaine en Suisse

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre qu'après Miss Hanna, Consul général des Etats-Unis à Genève, avec laquelle les représentantes des grandes organisations féminines entretiennent les plus cordiales relations, le Gouvernement fédéral américain vient de nommer vice-consul à Bâle, Miss Constance Harvey. C'est la première fois qu'une femme fait partie du corps consulaire bâlois.

Mais ce n'est pas la première fois, bien loin de là, que les Etats-Unis se font représenter par une femme, soit chez nous (rappelons ici les noms de Miss Lucile Atcherson, à Berne, et de Miss Marg. Warner, à Genève) soit dans d'autres pays, et le Département d'Etat à Washington prépare, comme nous l'avons raconté Miss Hanna, toute une pléiade de femmes capables, distinguées — et charmantes par-dessus le marché — qui représentent fort bien leur pays à l'étranger. Miss Harvey a d'ailleurs déjà séjourné en Suisse, ayant travaillé à l'Institut des Hautes études internationales à Genève.

La presse féminine et l'Exposition Nationale de Zurich (1939)

Le 9 janvier dernier se sont réunies à Berne, sous la présidence de M^{lle} Emmi Bloch (Zurich), rédactrice du *Schw. Frauenblatt*, les rédactrices de quelques journaux féministes et féminins suisses,

ainsi que quelques collaboratrices féministes attirées de la grande presse, ceci afin d'examiner comment les femmes journalistes pourraient montrer leur activité à la « L. A. ». M^{lle} Anna Martin, qui représente avec tant de savoir-faire les intérêts des Sociétés féminines suisses auprès de la direction de la « L. A. », assistait à cette rencontre.

La presse féminine et féministe suisse, en effet, n'exposera pas dans le Pavillon de la Femme (où elle aurait d'ailleurs peine à trouver de la place), mais dans celui des Pavillons de la Presse qui sera réservé aux périodiques, et dans la Salle de Lecture, que l'on prévoit tapissée de tous les entêtes de tous les journaux suisses. Mais alors que la décision d'exposer collectivement a été prise à cette séance, toute la question des modalités de cette exposition reste encore à régler, vu les règles générales adoptées par la L. A. Diverses suggestions ont été formulées, et il y a tout lieu d'espérer que l'activité des femmes dans la presse suisse pourra être présentée de façon vivante et suggestive aux visiteurs de la L. A.



Les femmes et la Société des Nations

Le statut de la femme

Du 4 au 10 janvier dernier, le Comité d'experts pour le statut de la femme vient de siéger à Genève. — Faut-il rappeler à nos lectrices, ou se souviennent-elles encore, que l'As-

semblée de la S. d. N., a décidé en septembre 1937 de mener une vaste enquête sur le statut juridique de la femme, la direction de cette enquête étant confiée à un Comité d'experts de 7 membres, dans lequel, chose extraordinaire, les femmes forment la majorité? — Faut-il leur rappeler également que, dès la première session, qui eut lieu en avril 1938, le contact fut établi entre les membres du Comité d'experts et les organisations féminines internationales, grâce à la largeur d'idées et à la compréhension du président du Comité, le professeur Guttridge (Gde-Bretagne) et qu'une véritable collaboration put s'engager de la sorte, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas pour toutes les instances de la Société des Nations?

La session que vient de tenir le Comité d'experts à Genève a donc été la seconde, et s'est trouvée, de par la force des choses, plus brève que celle de l'an dernier. Le Comité avait en effet surtout à se rendre compte du travail déjà effectué par les trois Instituts internationaux de droit auxquels l'enquête a été confiée, et d'autre part il a saisi cette occasion pour recevoir les représentantes des organisations féminines internationales et discuter avec elles quelques questions qui les intéressaient particulièrement.

Cette rencontre a eu lieu le 7 janvier. Douze organisations féminines internationales étaient représentées chacune par une déléguée. Le professeur Guttridge les accueillit fort courtoisement en leur donnant des indications, non seulement sur le travail accompli, mais encore sur la meilleure méthode de collaboration. On sait en effet que c'est surtout dans le domaine de l'application des lois que le

Comité d'experts a estimé que lui serait utile cette collaboration: les Instituts internationaux de droit et, la S. d. N. possèdent tous les textes législatifs, toutes les statistiques, toutes les collections de règlements et d'arrêtés que l'on peut rêver! et ce serait peine perdue que nous nous épuisions misérablement à faire double emploi pour leur apporter des renseignements forcément bien moins complets que ceux qu'il leur est si facile de se procurer. Mais en revanche, ce qu'aucune bibliothèque ne peut leur donner, aucun Institut leur fournir dans le détail comme nous, ce sont des cas où, quand la loi fixe le statut de la femme, la vie coutumière, la pratique, les préjugés, etc., créent à celle-ci une situation toute différente: en somme, alors que les Instituts indiquent le statut en droit, nous pouvons, nous, faire connaître la situation de fait.

Dans plusieurs pays déjà, des branches nationales des grandes organisations internationales ont constitué des Comités pour rechercher et présenter ces cas, et un certain nombre de rapports ont pu être remis au Comité d'experts pour cette dernière session. La Belgique, notamment, a fait un excellent travail, en associant à ces recherches, non seulement des féministes ou des juristes, mais aussi des travailleuses sociales et des infirmières, à même de voir bien des choses et de connaître bien des injustices contraires aux lois. En Suisse, nous avons appris avec satisfaction qu'un Comité s'est formé de représentantes de l'Association pour le Suffrage, de l'Alliance de Sociétés féminines, et de l'Association des Femmes universitaires, avec le concours de l'Office suisse pour les professions féminines, et que son travail va bientôt arriver à chef.

Parmi les questions qui ont surtout été discutées, lors de cette séance du 7 janvier, mentionnons celle de l'extension géographique de l'enquête. Le Comité avait précédemment décidé de la limiter pour commencer aux législations d'inspiration occidentale, alors que les Associations féminines, et tout spécialement l'Alliance Ste Jeanne, qui s'est spécialisée dans l'étude de la situation des femmes africaines, auraient très vivement désiré que, malgré les énormes difficultés à recueillir les coutumes jamais codifiées des tribus, on ne fit pas de la sorte une démarcation fâcheuse entre femmes de couleurs différentes. Aux dernières nouvelles, la question semblait avoir été résolue par la négative, alors que celle ayant trait aux législations bouddhiques et mahométanes restait encore en suspens. Un autre point également touché au cours de ces débats a été celui de la législation pénale, concernant les femmes et son application, dont il semble que jusqu'à présent on se soit peu occupé: et pourtant, comme l'a fait remarquer au Comité d'experts M^{lle} Gourd au nom de l'Alliance internationale, quel champ d'investigation offre le domaine de la répression de la prostitution, et quelle différence souvent entre la loi et son application! Il serait donc assez utile que l'effort des Comités nationaux féminins portât de ce côté, et cela notamment pour les pays de l'Amérique latine, dont peu de réponses ont été reçues jusqu'à présent par le Comité de la S. d. N.

Cette session du Comité d'experts ayant amené la réunion à Genève du Comité de Liaison des organisations féminines internationales, de nombreuses séances de travail,

IN MEMORIAM

Le professeur Hedwig Frey, Dr. phil.

C'est une des rares femmes professeurs d'Université qui vient de mourir dans le canton de Glaris, où elle était allée en séjour de convalescence.

M^{lle} H. Frey, n'était certainement pas la première venue: preuves en soient et la situation qu'elle occupa et l'estime en quoi elle était tenue. Née à Zurich, elle y fit d'abord des études pédagogiques, obtint son diplôme d'institutrice, mais — parmi les cours d'un autre ordre qu'elle suivait à l'Université, elle fut à tel point subjuguée par celui du professeur libre d'anthropologie, le prof. Martin, qu'elle se décida à poursuivre comme étudiante des études ès-sciences naturelles, et en particulier d'anthropologie. Et malgré certaines objections dans le milieu qui fut le sien, sa persévérance eut le dessus et en 1912, elle passait son doctorat.

Peu après, l'occasion se présenta de poursuivre son activité du côté des sciences: on créa pour elle un poste d'assistante à l'Institut d'anatomie de l'Université, qui était alors sous la direction d'un savant très considéré, Georg Ruge. Cette charge n'était pas une sinécure; elle le fut moins encore durant la longue absence — la guerre mondiale sévissant — du titulaire au poste de professeur d'anatomie, le prof. Félix. Hedwig Frey aimait ce grand travail, qu'elle continua avec trois autres chefs successifs. D'abord professeur

chargé de cours, elle devint, avec le temps, professeur ordinaire et préparateur.

Elle exerça son activité scientifique à l'Institut d'anatomie pendant un quart de siècle environ, et y fut extrêmement appréciée pour la clarté, tant dans les publications qu'on lui doit que dans son enseignement, pour lequel elle était particulièrement douée. Mais elle s'intéressait aussi aux étudiants en dehors de l'Université, maternellement s'ils étaient malades. Son absolue droiture lui valut, parfois, des inimitiés. Elle avait une très haute conception du devoir professionnel et familial. Comme membre de la Fondation Anna-Carolina, où elle était déléguée par l'Alliance de sociétés féminines suisses, elle collabora au choix des étudiantes auxquelles des bourses devaient être accordées. Hedwig Frey fut du Comité de l'Association des femmes universitaires, groupement auquel elle s'intéressait beaucoup.

Agée de soixante-et-un ans, elle a été emportée après deux jours de lit, alors que, depuis un certain temps, s'annonçaient les prodromes d'une maladie grave.

(D'après le *Schw. Frauenblatt*). M.-L. P.

M^{me} Carmen d'Assilva

Bien qu'elle ne fût pas officiellement des nôtres et que nous n'ayons jamais eu, je crois, l'occasion de lui parler personnellement, on nous assure qu'elle était féministe, très fortement féministe même. A vrai dire, il paraît difficile qu'il pût en être autrement pour une femme de son intelligence, de son énergie, et qui de la vie

connut, certes, bien autre chose que les beaux cotés.

C'était une très grande artiste. La presse quotidienne a donné le détail des rôles qu'elle joua, davantage encore des pièces qu'elle monta elle-même, créant des théâtres, tels ce Studio d'art dramatique ou ce Théâtre du Parc, où, comme l'écrivit M. Eugène Fabre, « maîtres et élèves, brûlant de foi, se livraient à tous les métiers, les besognes et les arts que requiert l'art dramatique ». Mais à cet enthousiasme, elle joignait une conscience artistique scrupuleuse, jamais satisfaite: rien en elle de superficiel, de hâtif ou d'à peu près. Qu'elle innovât dans le répertoire moderne, qu'elle interprêtât les classiques, avec son sens si juste du style, qu'elle harmonisât ces petites troupes constituées autour d'un idéal artistique, qu'elle découvrit et stimulât des talents chez ses élèves du Conservatoire, c'était toujours avec le feu sacré de chercher toujours plus, pour faire toujours mieux. Et le regret saisi, maintenant que sa voix admirable s'est éteinte, que ce talent sobre et puissant a disparu, de ne pas l'avoir plus souvent entendue, et d'avoir laissé glisser la vie sans en marquer davantage les jours par les joies artistiques qu'elle savait donner.

Toute femme qui se consacre à un idéal, et quel que soit celui-ci, peut-être revendiquée par notre mouvement féministe comme ayant contribué à prouver la vérité de son principe. Et c'est pourquoi nous avons tenu à inscrire ici le nom de Carmen d'Assilva.

J. GUEYBAUD.



Les femmes et les livres

George Claude: Femmes¹

Le nouveau livre de George Claude nous apporte une abondante gerbe d'expériences féminines, les une vécues par l'auteur, les autres lui ayant été fournies par les hasards de la vie.

Car George Claude, écrivain et conférencière, est avant tout fraternelle. Elle aime dans la Femme — son héroïne d'élection — une sœur en qui elle reconnaît ses propres sensibilités. C'est de cette sympathie rayonnante qu'elle tire le meilleur de ses dons psychologiques lorsque nous la voyons tantôt soucieuse de rendre la lumière au foyer obscur, tantôt penchée sur un cœur meurtri pour lui rappeler que l'espoir est éternel... que « la vie n'est jamais finie... »

La première partie du volume — consacrée à divers entretiens déjà publiés — pourrait s'intituler *l'Erreur conjugale*. Il entre nombre de méprises et de maladroites commises de part et d'autre dans ces conflits d'âmes, dont la plupart sont aussi des conflits conjugaux. Une lé-

gère impression de monotonie se dégage de ces causeries d'une même frappe. C'est là, d'ailleurs, le danger qui guette fréquemment la réunion d'articles destinés à être lus isolément. Il nous paraît qu'un ton plus varié eût rendu certains exemples plus frappants. Jeunes femmes trop exigeantes ou déçues dans leur attente heureuse; maris inconstants ou simplement ignorants du cœur féminin, tels sont les personnages que l'auteur nous présente dans la mélancolique vérité du drame secret qui eût pu ne pas être si les héros du couple, avant d'unir les corps, avaient songé à mettre les habitudes et les idées d'accord. Voici un cas typique exposé dans le joli entretien intitulé *Il ne m'aime plus*.

«...Vous, Simone, votre grande erreur fut de vous croire invincible... Et vous n'avez songé à protéger votre bonheur... Vous avez placé votre vie conjugale sur un plan inférieur... Votre jalousie fut de la pire espèce... Ce qui, au début, était un joug léger pour votre mari lui est devenu un poids insupportable; il n'en veut plus et vous pleurez maintenant en disant: « Il ne m'aime plus... » Le mariage est une longue adaptation de deux êtres dissemblables qui jugent la vie et sentent les choses différemment, et pour lesquels « aimer » n'a pas le même sens. C'est pourquoi il n'est viable qu'avec beaucoup d'amour intelligent, compréhension, infiniment d'indulgence et de patience. Qualités plus naturellement féminines que masculines... »

Il est évident que le malentendu conjugal a toujours existé. Mais il atteint aujourd'hui une inquiétante fréquence et la lecture de *Femmes* peut être considérée comme une mise en garde. D'où proviennent donc la mésestimation, l'incompréhension mutuelle, les erreurs accumulées qui vont bientôt, si l'on ne trouve le moyen d'en-

raier le mal, étouffer le pauvre bonheur humain en détruisant définitivement la cellule familiale? Peut-être la brièveté des fiançailles modernes est-elle en cause? Malgré la camaraderie qui rapproche actuellement les jeunes, on se connaît insuffisamment. Et l'on cède trop facilement à un attrait passager qui n'est que le sosie de l'amour. Il se peut, aussi, que la familiarité, parfois excessive, tolérée entre camarades des deux clans, déflöre le sentiment, le privant ainsi de sa base essentielle: la poésie. Si George Claude, quelque jour, mettait sa fine psychologie au service de la jeunesse, ne trouverait-elle pas l'orientation nouvelle qui permettrait de restituer à l'amour sa noblesse, à l'union sa durée?

Des *Récits* et *Nouvelles* inédits qui composent la seconde partie de *Femmes*, ce sont les *Visages d'enfance* que je préfère. Il y a dans cette succession de petits tableaux des images charmantes. Une vie à la fois fraîche et profonde de l'âme. Cessant un moment de s'occuper du mystère des âmes, l'auteur se tourne vers la nature, l'identifiant avec les êtres:

« La beauté était descendue sur la terre; elle était là, partout il n'y avait qu'à la prendre à pleins mains. Elle était dans le ruisseau vert qui coulait entre les saules, elle planait sur la forêt neuve, toute bruisante sous la brise, elle s'élevait sur les prés mûrs et la moindre fleur d'espérance avait, ce matin-là, un air royal et immortel... Et cette vache couchée au pied d'un noyer était aussi de la beauté: beauté brune et blanche, sous ce feuillage encore brun, dans l'herbe mobile et vivante.

Seule la nature parlait: le ruisseau, les saules, la forêt, la prairie... Entre le ciel et la terre, il n'y avait pas d'hommes pour gâter la paix, pour détruire l'harmonie... »

Si cette formule est un essai, nous souhaitons voir celui-ci se renouveler souvent.

Citons encore, parmi les meilleures pages, *L'Asile, Mes enfants, Le Retour de Pauline*.

Dans son ensemble, *Femmes*, nous apparaît supérieur aux précédents ouvrages de George Claude qui affirme ici la double valeur de sa plume alerte et de sa pensée dont la psychologie s'appuie sur une si sincère volonté du bien. Les jeunes mariées, tout particulièrement, tireront profit de ce livre écrit en majeure partie pour elles. Nous leur conseillons de le laisser sur la table... afin que le mari curieux soit tenté de le prendre en mains.

Ce livre s'ouvre seul, aux feuillets souvent lus...

Ce mari, pas méchant mais un peu égoïste, un peu négligent apprendrait ainsi à mieux connaître sa compagne de vie. Il apprendrait « qu'on ne dresse pas une femme comme un jeune animal ». Mais qu'il faut prendre soin d'elle comme de « quelque chose de très délicat, de fragile et de sensible » si l'on veut conserver sa confiance et le bel amour qui domine la vie « pour le bien, le noble, le beau... »

Renée Gos.

A propos d'un anniversaire :

Les soixante ans de Maria Waser

Toute la Suisse littéraire a fêté récemment le soixantième anniversaire de l'un des auteurs féminins les plus en vue de notre pays, et dont le talent de poète et de romancière, comme l'inspiration très large et très haute, méritent l'hommage qui lui a été rendu. Sachant que quelques

¹ Librairie Payot & Cie, Lausanne, 1 volume, fr. 50.